

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003278

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00479 Société : R.A.M 203502

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FANGAO AHMED

Date de naissance : 01/01/1946

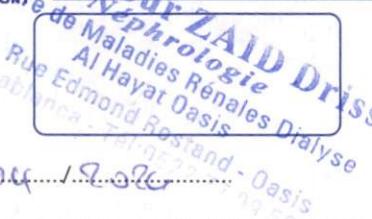
Adresse : Residence 26 maison AG-B-Glaoui

et ya comb 26 maison 1M.37 APP6 CASA

Tél. : 0663295031 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/04/18

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : Maladie Renale Chronique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : Renale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Co. Soc. Bleuap

Le 26/04/2018

Signature de l'adhérent(e) : C. NINIA



Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.04.2024				<i>PROFesseur ZAID Driss Centre de Maladies Néphrologie et Dialyse Al Hayar Oasis Rue Edmond Rostand - Tel: 0523 77 00 00</i>
26.04.2024				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre d'Analyses Médicales Dr. A. B. O. M. A.C. Centre Universitaire Abderrahmane Sidi Youssef Bouira - Alger - Algérie</i>	18.04.2024	B60+ PC	100 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows point to specific teeth: H at the top left, G at the top right				



CENTRE DE MALADIES RENALES DIALYSE AL HAYAT OASIS

CASABLANCA

18/04/2024



INPE 091149005

Professeur Zaid Driss

Néphrologie

Dialyse

Fangar Ahmed

Greetinng
the center

Professeur ZAID Driss
Néphrologie
Centre de Maladies Rénale Dialyse
Al Hayat Oasis

29, Rue Edmond Rostand - Oasis
05222779950 - Tél: 05222779950



INP : 093001980
 IF : 706552
 ICE : 001654761000041

FACTURE

Casablanca le 18-04-2024

MUPRAS
Mr Ahmed FANGAR
Prescripteur : Dr Driss ZAID

Demande N° 2404180044

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
B100	Acide urique sanguin	B30	B
B111	Créatinine	B30	B

Total des B : 60

TOTAL DOSSIER : 100.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent dirhams

Dr Noureddine LOUANJLI

مختبر المختبرات الطبية لوماك
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 LABOMAC
 Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
 40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
 Tél.: 0522.20.74.22/22.14.95 - Fax: 0522.26.83.03

مختبر المختبرات الطبية لوماك
 LABOMAC
 Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
 40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
 Tél.: 0522.20.74.22/22.14.95 - Fax: 0522.26.83.03

Prélèvement à Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40، مسجد الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب
 Tel : 05.22.47.33.83 / 05.22.20.74.22 / 05.22.29.77.06 / 05.22.22.14.95 / 06.61.06.15.99 / 06.61.06.35.99 / Fax : 05.22.26.83.03
 e-mail : labomac@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma
 Prélèvements à Domicile Tél. : 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 61 78 93 98

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000



CENTRE DE MALADIES RENALES DIALYSE AL HAYAT OASIS



Professeur Zaid Driss
Néphrologie
Dialyse

Contrôle du 26/4/24

PA 140/60 mmHg CASABLANCA

Créatinine du 18/4/24 13.9mg /l mdrd 53 mil/min

Uricémie 63 mg/l

Amélioration Significative de la fonction rénale + Protéinurie minime

Gain de 10 mil /min

PROFESSEUR ZAID Driss
Néphrologie
Centre de Maladies Rénale Dialyse
Al Hayat Oasis -
29, Rue Edmond Rostand - Oasis
Casablanca - Tél: 05 22 77 99 50





CENTRE DE MALADIES RENALES DIALYSE AL HAYAT OASIS

CASABLANCA



Professeur Zaid Driss
Néphrologie
Dialyse

CENTRE DE MALADIES RENALES DIALYSE ALHAYAT OASIS

06/1/24 Fangar Ahmed 78 ans

Poids 75 kg - T 171 cm

Antécédants Ancien tabagique

1995 Diabète T Insulinoréquierant depuis 3 ans

Plutôt contrôlé HbA1c 8%

2000 HTA Exforge HCT 10/160/12.5 Dr Makhlof

HBP sous Flotral

Lithiase rénale Lithotritie rein droit

Motif de Consultation	Insuffisance rénale	
Créatinine du 4/10/23	13.1 mg /l mdrd	57 mil/min
Créatinine du 26/05/23	12.5 mg /l mdrd	59 mil/min
Créatinine du 8/01/24	16.5 mg /l mdrd	43 mil/min
Créatinine du 12/01/23	10.9 mg /l mdrd	70 mil/min

Déclin 16 mil/min

Uricémie 95 mg/l

PA 120 /80 mmHg

Echographie rénale

Rein droit

De taille normale environ 13 cm sur cette coupe Index cortical conserve

Multikystique Différenciation corticomédullaire Parenchyme résiduel conservée Arborisation vasculaire conservée corticomédullaire conservée

Rein Gauche

De taille normale environ 11.2 sur cette coupe Index cortical conserve

Différenciation corticomédullaire conservée Arborisation vasculaire

Vessie Semi réplétion

Conclusion

Patient de 78 ans Antécédents Diabète T² Lithiase rénale lithotritie

PA contrôlée sous RAI+Amlodipine Hyperuricémie

Echostructure rénale relativement conservée Insuffisance rénale légère mais

Déclin sévère récent de 16mil/min

En attente de Porteur Albuminurie :

Prot 0.15g/24h Alb/Creat 0.00355 g/g



Date du prélèvement : 18-04-2024 à 09:31
 Code patient : 1906110020
 Né(e) le : 01-01-1946 (78 ans)



Mr Ahmed FANGAR
 Dossier N° : 2404180044
 Prescripteur : Dr Driss ZAID

BIOCHIMIE SANGUINE

08-01-2024

Créatinine

(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas)

13.9 mg/L (5.0–13.0)
 123.0 µmol/L (44.3–115.1)

16.5

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
 Au cours de l'IR (aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

08-01-2024

Acide Urique

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

63 mg/L (35–70)
 0.37 mmol/L (0.21–0.42)

73



Validé par: Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 1

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 61 78 93 98

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. 40. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000